



Fédération Autonome de la Fonction Publique

Assemblée plénière du Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) du 19 décembre 2017 : une séance placée sous le signe de l'apaisement !

Il est vrai qu'il n'en fallait pas beaucoup pour que cette première séance présidée par le tout nouveau secrétaire d'État en charge de la Fonction publique et du Dialogue social s'inscrive dans une approche plus constructive.

La plénière du 8 novembre dernier, avec ses trois textes refusés de manière unanime par les 9 organisations syndicales du CCFP, restera certainement comme un cas d'école en matière d'échec social !

En introduction, Monsieur Olivier Dussopt a présenté les dossiers qu'il entend inscrire dans l'agenda social pour les prochains mois, confirmant les éléments évoqués lors de la rencontre bilatérale du 13 décembre avec la **FA-FP** :

- poursuite des actions liées au « Forum Action Publique » avec les ateliers décentralisés et les 13 forums territoriaux (dont le calendrier n'est pas stabilisé à ce jour)
- mise en place du comité de suivi « Comité Action publique 2022 – CAP22 » auquel la **FA-FP** a décidé de participer et qui débutera par un bilan des réformes récentes liées aux lois MAPTAM et NOTRe notamment
- poursuite des travaux autour de la santé au travail, de la médecine de prévention et du reclassement
- ouverture du dossier sur la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) après avoir confié une mission d'inspection sur ce sujet (mission confiée à l'IGA-l'IGAS-l'IGF)
- ouverture d'un volet sur le traitement des discriminations et la prévention du harcèlement
- poursuite de la réflexion sur la gestion des âges et des compétences
- déploiement des dispositions liées au compte personnel d'activité et de formation (CPA/CPF).

Suite à cette présentation, la **FA-FP**, représentée par Éric Labourdette, Laurent Diez et Bruno Collignon, est intervenue sur les points suivants :

Nous avons tout d'abord réaffirmé notre satisfaction suite à la nomination d'un secrétaire d'État chargé de la Fonction publique tout en rappelant à Monsieur Dussopt notre attachement à l'unicité de la Fonction publique et notre opposition à toute tentative de dissociation de ses 3 versants.

COMMUNIQUÉ



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

Nous avons également insisté sur la volonté de la **FA-FP** de poursuivre son engagement Autonome et progressiste sur tous les dossiers inscrits à l'agenda social, avec pour lignes directrices la défense d'un service public de qualité accessible à toutes et tous et la reconnaissance de l'engagement des agent·e·s quel que soit leur statut.

Nous avons fait part de notre satisfaction de voir apparaître dans l'agenda social la protection sociale complémentaire (PSC) tout en rappelant qu'un précédent rapport d'inspection est malheureusement resté lettre morte, et qu'un rapport du CSFPT approuvé en début d'année traite de cette question. La **FA-FP** poursuivra son engagement pour obtenir une participation obligatoire des employeurs publics à la PSC de leurs agents, qui représente à nos yeux une priorité en matière de santé et de prévoyance.

Nous avons rappelé notre volonté de voir s'ouvrir le chantier, certes difficile mais incontournable, de la prise en compte de la pénibilité au sein de la Fonction publique.

Enfin, la **FA-FP** a réitéré sa demande concernant la communication des études statistiques sur les retraites dans la Fonction publique dans les premières semaines de l'année 2018 afin d'aborder ce sujet à partir de données objectives et actualisées.

Trois projets de décrets ont ensuite été soumis pour avis au CCFP, l'un portant sur la collecte des données à caractère personnel lors de la sélection aux concours, l'autre relatif à l'obligation de déclarations d'intérêts pour les fonctionnaires, et le dernier concernant les désignations des membres de jurys et des comités de sélection. Sur ces trois projets, la **FA-FP** s'est prononcée favorablement.

En conclusion, la **FA-FP** accueille avec satisfaction l'arrivée de Monsieur Dussopt qui semble vouloir donner tout son sens au dialogue social tout en mesurant la difficulté de sa tâche après l'épisode « report de PPCR, réintroduction du jour de carence, compensation de l'augmentation de la CSG », ces trois points restant pour la **FA-FP** les faits marquants de l'agenda social 2018 !

Autonome, progressiste, solidaire, à la FA un autre syndicalisme est possible !